

Rougegouts Info Villes et VI





Une rose un espoir Samedi 30 avril 2022





Nettoyage de printemps Samedi 07 mai 2022



Rougegouttoises, Rougegouttois, Chers Amis,

Des souhaits et des moments de fête

Après deux années de pandémie, de restrictions, de confinements successifs, de difficultés de vie, cet été 2022 devrait nous permettre, avec joie et convivialité, de nous retrouver, à Rougegoutte, dans les diverses animations et manifestations. Nous vous souhaitons des jours plus ensoleillés, avec des cœurs plus radieux et de bons moments festifs I Vous trouverez dans ce bulletin le calendrier des bons moments associatifs de vie et de joie à ne pas manquer dès ce mois de juin !

Un horizon dans l'expectative

Bien sûr nous demeurons toujours dans l'incertitude du lendemain : comment évoluera la pandémie que nous avons connue ? Comment évoluera la guerre en Ukraine ? Comment évoluera le pouvoir d'achat, le prix de l'essence ?... Nous ne pouvons qu'espérer et positiver pour conserver toujours l'espérance ! Que la vie, pour chacune et chacun de vous puisse toujours être la plus forte !

Notre vie associative

Notre Commune est caractérisée par une très forte dynamique du monde associatif avec le concours de très nombreux bénévoles qui effectuent au quotidien, un travail remarquable lequel dynamise notre Commune et renforce le développement du lien social. Nous témoignons notre grande reconnaissance et nos sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui donnent bénévolement de leur temps pour la vie communale. Nous, les élus, possédons une volonté permanente d'aider et de travailler avec les associations qui créent la vie, la beauté de notre Commune et qui développent toujours de nombreuses activités esthétiques, éducatives, culturelles, sportives... développées par la Rosemontoise, l'A.S.R, La Rouge-Bruyère, le Comité des Fêtes, l'école de musique, les P'tites Frimousses... Merci pour vos talents, votre générosité, votre dévouement, votre abnégation !

Notre vie communale

Nous conservons toujours une volonté forte, avec le sens du respect, de nous maintenir en permanence à l'écoute de nos habitants pour aider, aussi efficacement que possible, toutes celles et ceux qui sont en attente de solutions : mission difficile que nous nous efforçons d'assumer au quotidien avec le plus de pragmatisme possible.

Nous travaillons, avec une volonté indéfectible, à construire notre commune, à embellir notre lieu de vie, à moderniser nos espaces publics, à pendre soir de notre patrimoine, à veiller et à assurer la sécurité.

N'hésitez jamais à nous contacter, à nous faire part de vos suggestions et de vos souhaits.

S'adapter aux changements

Dans ce monde qui évolue, les relations, les modes de vie changent ; il importe toujours de savoir évoluer soi-même pour comprendre et accompagner le plus efficacement possible toutes les évolutions que nous vivons au quotidien. La vie n'est jamais « un long fleuve tranquille » !

Le sens de l'accueil

Depuis plusieurs années, vous êtes nombreux à vous être installés dans notre Commune; nous vous félicitons d'avoir choisi Rougegoutte! Nous vous souhaitons une belle vie dans un hâvre de verdure, de tranquillité et de paix! Ce village, de surcroit fleuri, vous accueille: n'hésitez pas à participer aux manifestations, à vous intégrer, à cultiver des liens, à faire des connaissances et à entrer véritablement dans la dynamique des associations de la Commune. Nous sommes et resterons à votre écoute!

Rougegouttoises, Rougegouttois, bel été à chacune et chacune de vous !

Le Maire, Guy MICLO

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2022

Renouvellement de la convention des contrôles des agrès avec le CDG 90

Le Maire présente au conseil municipal une proposition du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale afin de renouveler la convention concernant les contrôles d'agrès sportifs pour un coût de 25 € par agrès de football.

- Contrôle manuel et visuel, réalisé une année sur deux, permettant un constat d'usure du but afin d'acquérir qu'il est en bon état
- Contrôle de la stabilité et de la solidité des buts avec une machine prévue à cet effet et fournie par le Centre de Gestion, réalisé une année sur deux.
- Affichage d'une vignette de contrôle technique sur chaque agrès contrôlé.
- Fourniture d'un rapport de visite comprenant des photos, des constats et de préconisations ou simple lettre d'information valant passage transmis à la collectivité avec courrier d'accompagnement, le courrier sera daté et signé par la collectivité puis retourné au Centre de Gestion pour archivage.

La prestation est réalisée intégralement par des agents, équipés et formés par le Centre de Gestion MAIS placés sous l'autorité du Maire pour la durée du contrôle.

La convention en résultant est conclue pour une durée de trois ans renouvelable expressément pour une nouvelle durée de trois ans et ce autant de fois que voulu.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour la réalisation des contrôles d'agrès (en extérieur ou en intérieur) de football (25 euros par an par agrès contrôlés).

Transfert de l'exercice de la compétence « IRVE : Création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables à TDE 90

IRVE = <u>I</u>nfrastructure de <u>R</u>echarge des <u>V</u>éhicules <u>E</u>lectriques

Territoire d'Energie 90 a initié et souhaite poursuivre un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence « IRVE : Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)» à TDE 90 pour la mise en place d'un service, dont l'exploitation comprend également l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

Fiscalité directe locale Vote des taux Année 2022

Le Maire propose de ne pas augmenter la pression fiscale en 2022 en conservant les taux d'imposition à leurs niveaux antérieurs.

Le Conseil Municipal, après examen de cet état et après en avoir délibéré :

DÉCIDE de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 comme suit :

Taxe foncière (bâti) 23.36 % Taxe foncière (non bâti) 24.18 %



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2022

Convention entre les Communes de Chaux & Rougegoutte :

mutualisation d'un conseiller numérique

Le recrutement du conseiller numérique, Mickaël Staine, employé à 50 % par Rougegoutte et 50 % par la Commune de Chaux, a eu lieu et son entrée en poste est effective depuis le 16 février 2022. A compter de cette date, il a dû suivre une formation de 3 mois ; les cours ont commencé le 23 mai dernier.

Le Maire expose qu'une convention de mutualisation est mise en place entre les deux communes de Chaux et Rougegoutte laquelle présente les missions de Conseiller Numérique et l'aspect budgétaire : le salaire mensuel du conseiller numérique est fixé à 1 804,12, ce qui représente un coût de 2 499,05 euros (charges patronales comprises) versé par la commune d'accueil, soit un montant de 59 977,20 euros pour la période de 24 mois.

Après déduction de la dotation de 50 000 euros, le reste à charge est de 415,71 euros mensuels. Il est convenu que celui-ci sera réparti équitablement entre les deux communes, soit 207,85 pour chacune d'entre elles. Ce montant sera facturé trimestriellement par la commune d'accueil (Chaux) à la commune de Rougegoutte.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de cette convention :

sutorise le Maire à signer la convention de mutualisation du conseiller numérique Mickaël STAINE, ainsi que tous les documents concernant la gestion de ce dossier.

Installation de 13 capteurs de CO² et de 3 défibrillateurs

Le Maire informe le Conseil Municipal

A/ que les 13 capteurs de CO² achetés à l'entreprise BPI/SASU Belfort pour un coût de 1.812 € ont été posés :

- > 3 dans chaque salle de l'école maternelle
- > 1 dans la salle de motricité
- > 3 dans chaque salle de l'école élémentaire
- > 1 dans la salle de restauration scolaire
- > 1 dans la salle de l'accueil hors temps scolaire
- > 1 à la médiathèque
- > 3 dans les salles de la Mairie :
 - salle A1
 - salle A2
 - secrétariat de Mairie

Le Maire remercie très sincèrement les élus qui ont bénévolement installé ces 13 capteurs : Francis Courbot, Michel Térébus et Raymond Viennot.

B/ que les 3 défibrillateurs ont été acquis par la Commune pour un montant total (maintenance incluse) de 3.788,40 € TTC :

- a <u>un défibrillateur</u> sera installé à l'intérieur des vestiaires du stade ;
- b <u>un autre</u> sera installé à l'intérieur de la <u>salle communale de la Cité</u>, 10 rue des Cités à Rougegoutte.

NB = Ces 2 défibrillateurs seront donc à usage interne.

c - <u>le troisième défibrillateur, à usage de toute la population (enfants et adultes), sera disponible 24 h/24 h ; il sera installé à l'extérieur sur le bâtiment de la médiathèque à l'arrière de la Mairie.</u>

Ce défibrillateur est un défibrillateur automatisé externe adulte et pédia.

Ces défibrillateurs, achetés à la suite d'un groupement de commandes réalisé par le SDIS, seront installés prochainement par la Société SCHILLER. La maintenance de chaque appareil sera effectuée annuellement par la Société SCHILLER.

Pour chaque défibrillateur le fonctionnement de l'appareil est indiqué sur une notice figurant sur le défibrillateur et également par des indications verbales qui proviennent de l'appareil. En conséquence il n'est pas nécessaire de prévoir une formation à destination de la population.

Ces défibrillateurs seront en permanence disponibles :

=> à l'extérieur de la Mairie, 24 h sur 24 h, toujours visible et prêt à l'emploi.

=> à la Salle de la Cité (10 rue des Cités) et aux vestiaires du stade, ils seront accessibles lors des manifestations, repas, locations privées, etc... à la salle de la Cité et aux vestiaires du stade à chaque entrainement, matchs, manifestations diverses.

L'emplacement de ces défibrillateurs figurera sur les plans de notre Commune (plans déjà réalisés). Il existe également une application à télécharger sur un portable = STAYIN ALIVE. Cette application permet de géolocaliser le défibrillateur le plus proche.



Attribution d'une subvention au Comité des Fêtes pour financer les feux d'artifices de la fête champêtre du 09 juillet 2022

Le Maire rappelle que le Comité des Fêtes organise le 09 juillet 2022 la Fête champêtre.

Il propose, comme les années précédentes, d'attribuer au Comités des Fêtes de ROUGEGOUTTE, une subvention de 4.000 euros pour participation à l'achat du feu d'artifice marquant la fête du 14 juillet et tiré lors de la fête champêtre du village sous la gouverne du Comité des Fêtes, réalisateur de cette manifestation.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 4.000 euros au Comité des Fêtes de ROUGEGOUTTE.

Subvention complémentaire pour la réalisation d'une fresque à l'école

Le Maire rappelle la délibération n° 52 du 21 octobre 2021 concernant l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour participation à la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école primaire de Rougegoutte.

Une facture pour achat de matériel supplémentaire d'un montant de 125 euros est venue se greffer en complément.

Après réflexion, le Conseil Municipal

ATDO : Assistance Technique à Donneur d'Ordre

Le Maire rappelle la nécessité de recruter un Assistant Technique à Donneur d'Ordre (ATDO) afin de réaliser les travaux de reconstitution de peuplements forestiers sinistré sur la forêt de Rougegoutte.

Le Maire informe qu'un avis de publicité a été affiché en Maire et publié sur les réseaux sociaux (Facebook, Illiwap) ainsi que sur le site internet de la Commune.

A la date limite de retour des offres, seul l'O.N.F avait répondu avec un devis d'un montant de 5.653,00 € HT soit 6.783.60 € TTC.

Le Conseil Municipal, vu les éléments exposés

☼ décide de confier l'Assistance technique à l'O.N.F. pour les travaux de reconstitution subventionnés.



Réalisation du projet « Défis Famille à Biodiversité Positive » porté par le Parc Naturel des Ballons des Vosges en 2022

CONSIDÉRANT le souhait de la commune d'engager des actions pour maintenir et protéger la biodiversité environnante ;

SCONSIDÉRANT l'engagement des élus et techniciens municipaux dans la mise en œuvre du projet « Défi Familles à Biodiversité Positive » en 2021 et 2022 ;

Servicio CONSIDÉRANT l'organisation de diverses réunions publiques et de travail, avec les habitants et familles participantes, pour définir conjointement les aménagements qui favoriseront la biodiversité dans la commune ;

CONSIDÉRANT le versement d'une subvention de 1003,40 euros par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, qui sera investi pour aménager la commune de Rougegoutte en faveur de la biodiversité, former ses habitants aux bonnes pratiques écologiques, et financer toutes activités avec les habitants correspondant aux objectifs du projet « Défi Familles à Biodiversité positive » ;

☼ CONSIDÉRANT que ce financement est issu de l'Office Français de la Biodiversité et de la région Grand Est, leurs logos devront apparaitre sur tous supports de valorisation produits dans le cadre du projet;

Le Conseil municipal DÉCIDE de s'investir dans la réalisation du « Défi Familles à Biodiversité Positive » à l'échelle communale en 2022 et accepte de recevoir le financement de 1.003,40 euros pour permettre sa mise en œuvre.



Aide exceptionnelle à une famille ukrainienne logée à Rougegoutte

Le Maire informe qu'une famille réfugiée d'Ukraine est actuellement hébergée à Rougegoutte.

L'installation a été faite et du matériel a été donné; la famille aurait besoin à présent d'argent pour acheter quelques légumes et de la viande.

Le Maire propose d'aider cette famille en leur faisant un versement de 150 euros. Ce versement sera versé par la Commune à : Daniella BONDAR, Daniil BONDAR et Sviataskava KUBRAK.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les arguments

⇔ décide d'effectuer un versement de 150 euros à la famille ukrainienne hébergée à Rougegoutte.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 200611102041 du 10 novembre 2006, nous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8 h 30 à 12 h	14 h 30 à 19 h 30
MARDI	8 h 30 à 12 h	14 h 30 à 19 h 30
MERCREDI	8 h 30 à 12 h	14 h 30 à 19 h 30
JEUDI	8 h 30 à 12 h	14 h 30 à 19 h 30
VENDREDI	8 h 30 à 12 h	14 h 30 à 19 h 30
SAMEDI	9 h à 12 h	15 h 00 à 19 h 00
DIMANCHE	10 h à 12 h	
JOUR FERIE	10 h à 12 h	

Les professionnels ne sont pas concernés par cette interdiction. Ils peuvent exercer leurs activités entre 7 H et 20 H.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Après consultation réalisées, le Maire expose les travaux à réaliser et inscrits au budget primitif de la Commune 2022 :

Réparation des voies communales

L'entreprise STPI est intervenue semaine 20 afin d'effectuer les réparations des voies communales. Montant du devis signé = 7.818 € TTC.

Réfection du plafond de la cuisine de la Salle Communale de la Cité.

L'entreprise Julien CHARLES, la moinsdisante, interviendra en septembre afin de refaire le plafond de la cuisine de la salle communale : isolation et remise à neuf du faux plafond et remplacement des porteurs pour un montant de 2.331,69 € TTC.

Rénovation à l'école élémentaire

- ① L'entreprise GAMBA interviendra pendant les vacances d'été pour les travaux suivants :
- a) peintures extérieures pour un montant de 4.274,84 € TTC
- b) travaux de faux plafond et peinture dans une salle de classe pour un montant de 3.751,44 € TTC.
- ② L'entreprise LENELEC quant à elle réalisera des travaux de pose de luminaires dans la classe de Lydie Morel pour un montant de 1.123,80 € TTC.

Réfection des berges de la Rouge-Goutte et vannage Carpe d'Or

Devis de TROMMENSCHALGER pour un montant de 19.370,40 €.

Création d'un parking rue des Peupliers

Devis de TROMMENSCHALGER pour un montant de 11.370,90 €.

<u>Réalisation d'un caniveau rue du</u> Bringard

Devis de TROMMENSCHALGER pour un montant de 5.056,80 €.

Mise en place de panneaux aux écluses RD 12 Av. de Gaulle

Devis de TROMMENSCHALGER pour un montant de 3.660,00 €.

Prolongation de la rue des Vergers

- ① Devis TROMMENSCHLAGER pour un montant de 3.921,20 € TTC.
- ② Devis du Syndicat des Eaux pour un montant de 4.425.59 € TTC.
- ③ Devis de Jean-Baptiste ROLLIN, Géomètre Expert pour le permis d'aménager pour un montant de 4.800 € TTC.
- ④ Cabinet Conseil FERRAN pour un montant de 999,60 € TTC.

Regard d'eaux pluviales avenue de Lattre

Devis de 3.096,00 € TTC de l'entreprise HUSSON;

Remplacement de 2 moteurs de cloches à l'église

Devis de 2.514,00 € TTC de l'entreprise FROTEY;

<u>Travaux de remises aux normes</u> électriques

Devis de 3.204,60 € TTC de l'entreprise LENELEC:

Eclairage du parking de l'ancien presbytère

Devis de 10.511,38 € TTC de l'entreprise BAUMGARTNER.

Le Conseil Municipal

- by décide d'effectuer les travaux énumérés précédemment ;
- 🔖 autorise le Maire à signer les devis.

Ces travaux seront échelonnés sur l'ensemble de l'année 2022, avec des réalisations progressives dont le financement est inscrit au budget prévisionnel de notre Commune.

TERRITOIRE DE BELFORT

COMMUNE DE ROUGEGOUTTE 90200



DEPENSES INVESTISSEMENT 2022

DÉSIGNATIONS	<u>E</u> NTREPRISES	COÛTS	
Déficit investissement		94 427.47 €	
Remboursement capital emprunt		91 400.00 €	
Achat de 13 capteurs CO2	BPI	1 812.00 €	
Achat de 3 défibrilateurs	SHILLER	3 382.00 €	
Création d'un parking rue des Peupliers	TROMMENSCHLAGER	12 000.00 €	
Consolidation des berges de la Rouge-Goutte et création de seuil de vannage devant les vannes	TROMMENSCHLAGER = 19 371.00 € MOREL = 9 922.00 €	29 293.00 €	
Pose de 8 balises autorelevables de contournement obligatoire sur les 2 écluses avenue de Gaulle	TROMMENSCHLAGER = 4 690.00 €	5 715.38 €	
Achat de Panneaux (flèches autorelevables)	Signaux Girod = 1 025.38 €		
Éclairage du parking devant l'ancien presbytère	BAUMGARTNER	10 512.00 €	
Travaux de mise en sécurité et en conformité à la mairie et chaufferie du bâtiment annexe restauration/accueil hors temps scolaire	LENELEC	3 208.00 €	
Changement de 2 moteurs des cloches de l'église =) moteurs de volée électronique	FROTEY	2 515.00 €	
Création de 2 ouvrages pour réseaux d'eau pluviale - rue du Bringard	TROMMENSCHLAGER = 5 056.80 €	8 152.80 €	
- avenue De Lattre Rénovation des bâtiments scolaires	HUSSON = 3 096.00 €		
- façades entrée classes élémentaires	GAMBA = 4274.84 €		
- réfection d'une salle de classe Lydie MOREL	GAMBA = 3 751.44 €		
- branchements électriques et informatiques	LENELEC = 646.20 €		
- fourniture et pose de 9 luminaires Panel Led 600x600	LENEDEC - 040,20 €	10 570.04 €	
- fourniture et pose de 2 luminaires pour l'entrée des classes	LENELEC = 1 123.80 €		
informatiques	DDNHHH - 1 120,00 C		
- alimentation Défibrillateurs	LENELEC = 773.76 €		
Changement chauffe eau Ecole	PERROD 1 000.00 €	1 000,00 €	
Prolongation de la rue des Vergers			
- extension réseau AEP de 21,80 ml	TERRAM CONSEIL = 1 000.00 €		
- 17 ml de voirie	TROMMENSCHLAGER = 3 931.20 €	10.000.00	
- pose d'un P.I.	S.D.E = 4 426.00 €	18 089.20 €	
- maîtrise d'oeuvre	Maïtre d'Oeuvre 2ED = 3 932.00 €		
- permis d'aménager	Géomètre J.B. ROLLIN = 4800.00 €		
Achat P.C. portable, vidéo projecteur, écran	RÉACTIVITÉ	4 304.00 €	
Achat de 21 extincteurs	SICLI	1 680.00 €	
Travaux presbytère 2021 (solde des factures concernant la rénovation)		22 581.15 €	
Crédits des Restes à Réaliser		6 079.84 €	

COMMUNE DE ROUGEGOUTTE 90200



RECETTES INVESTISSEMENT 2022

Objet de la recette	Montant
Excédent de fonctionnement 2021	120 357.21 €
Prélèvement sur section de fonctionnement 2021	100 000.00 €
FCTVA 2020	26 000.00 €
Taxe d'aménagement	23 795.00 €
Subvention achat de 13 capteurs - Rectorat	1 380.00 €
Subvention création d'un parking rue des Peupliers - DETR 2021 = 2843.00€ (avance de 852.90€)	1 990.10 €
Subventions consolidation des berges de la Rouge-Goutte et création de seuil de vannage devant les vannes - CD = 0.00€ - DETR 2022 = 0.00€	0.00 €
Subvention fourniture et pose de 9 poûtres en chêne pour réaliser les vannes - CD	0.00 €
Subvention pose de 8 balises autorelevables de coutournement obligatoire sur les 2 écluses avenue De Gaulle - DETR 2022 = 0.00€ - Demande amendes de police à présenter	0.00 €
Subvention éclairage du parking devant l'ancien presbytère - Demande amendes de police à présenter	En attente
Subvention travaux de mise en sécurité et en conformité à la mairie et chaufferie du bâtiment annexe restauration/accueil hors temps scolaire Subvention changement de 2 moteurs des cloches de l'Église =) moteurs de volée électronique Subvention création de 2 ouvrages pour réseaux d'eau pluviales : rue du Bringard - avenue de Lattre	0.00 €
Subvention rénovation des bâtiments scolaires : façades entrée classes élémentaires - réfection d'une salle de classe Lydie MOREL - branchements électriques et informatiques - fourniture et pose de 9 luminaires Panel Led 600x600 - fourniture et pose de 2 luminaires pour l'entrée des classes informatique - DSIL 2022 = 3000.00€ - CD = 3000.00€	6 000.00 €
Subvention prolongation de la rue des Vergers : extension réseau AEP de 21,80 ml - pose d'un P.I 17 ml de voirie - permis d'aménager - DSIL 2022 = 3500.00€ - DETR 2021 = 2612.40€ [3732.00-1119.60]	6 112.40 €
Achat P.C. portable, vidéo projecteur, écran	0.00 €
Participation de GROUPAMA pour achat de 21 extincteurs Somme d'attribution en attente	
Subvention 2021 solde (presbytère)	33 864.17
Amortissements	3 632.50
Cessions de terrains	3 590.50

BUDGET COMMUNE EXERCICE 2022



Dépenses	325 721.88	Recettes	325 721.88
INVESTISSEMENT			
Dépenses	589 180.55	Recettes	589 180.55
FONCTIONNEMENT			

BUDGET BOIS EXERCICE 2022

9 496.00	Recettes	69 496.00
0 376 00	Pagattas	20 653.47
	9 496.00 0 376.00	

Hommage à Daniel RUEZ Ancien Géomètre-Expert et Commissaire enquêteur

Au nom de notre Commune, je rends hommage à Daniel RUEZ, un ami personnel, un ami toujours attentif et soucieux de notre Commune, un expert en matière d'urbanisme, un homme droit, sincère, homme de grande qualité qui a occupé les plus hautes fonctions au sein de sa profession de géomètre et d'urbaniste.

Nous avons accompagné Daniel, lors de ses obsèques le vendredi 27 mai 2022, avec une très grande tristesse.

Daniel Ruez a aidé, à titre gratuit et amical, notre Commune durant sa vie professionnelle ; il nous a conseillés efficacement ; il a beaucoup apporté et nous a rendu de grands services !

Au nom de notre Commune, je remercie très chaleureusement Daniel pour son aide, pour sa disponibilité et pour sa grande amitié.

Daniel, toujours généreux, aimait la fête avec ses amis, les marches en montagne ; touriste, il préparait les visites pour toujours contempler les plus belles choses et les faire partager.

Adieu Daniel! Tous tes nombreux amis pensent toujours à toi!

Guy MICLO

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1 – Réparation des voies communales et espaces publics

Comme chaque année, la Commune procède à la réparation des voies communales après la saison hivernale.

Après consultations des entreprises, la Société STPI, la mieux disante, a été retenue pour un coût de 7.818 € TTC.

2 - Restructuration du local des archives communales

Il s'avère nécessaire d'exécuter :

- a) des versements d'archives communales déjà identifiées aux archives départementales ;
- b) de modifier l'espace existant ce qui implique des déménagements ;
- c) d'ajouter une double travée de rayonnages ;
- d) de préparer les cartons de pré-archivage à stocker dans le local des archives communales réaménagé;
- e) l'ensemble de ces actions sont à réaliser avant l'intervention de l'archiviste du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

3 - Le P.L.U.I

La délimitation des zones destinées à l'habitat dans le futur PLUI n'est pas à ce jour finalisée. La C.C.V.S. nous a indiqué que nous devons à ce jour extraire encore 5,1 hectares de terres actuellement constructibles dans notre PLU. La C.C.V.S. a mandaté des bureaux d'études qui procèdent actuellement à des analyses de sols. Lorsque nous serons destinataires des conclusions de ces analyses et des contraintes qui nous seront imposées, nous reconsidérerons les plans de zonage.

4 - Visite du Sénat : mercredi 09 novembre 2022

Une visite du Sénat, le Mercredi 09 novembre 2022, est proposée aux familles des élèves de Rougegoutte qui seront scolarisés, en septembre 2022, en CM1, CM2 et 6ème.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions du Conseil Municipal des Jeunes de Rougegoutte (collecte des Restos du Cœur, participation aux cérémonie patriotiques...).

La date est fixée au Mercredi 09 novembre 2022.

Nous ferons le trajet en train sur la journée avec un départ matinal, un repas prévu le midi et retour le soir.

Nous avons besoin, afin de pouvoir préparer au mieux cette initiative, de savoir quels sont les enfants intéressés.

Les 4 encadrants seront : Sarah Grosclaude, Florence Fimbel, Mickaël Rondon et Guy Miclo.

Pour financer ce voyage, avec un coût minime pour les familles, nous organiserons des actions, solliciterons des aides financières et notre Commune apportera une subvention.

Nous vous demandons de nous indiquer d'ores et déjà <u>la participation éventuelle</u> de votre enfant à ce voyage d'une journée à Paris ; en effet pour établir un budget prévisionnel, qui vous sera communiqué avant les congés d'été, nous avons besoin de connaître le nombre de participants.

Nous souhaitons que vous effectuiez la pré-inscription éventuelle de votre enfant sur ces adresse mail = cmjrougegoutte@gmail.com

(cette adresse est l'adresse du Conseil Municipal des Jeunes de Rougegoutte).

Nous passons par le biais de l'école afin de vous transmettre cette information mais ensuite toutes les communications se feront directement par mail.

Les personnes référentes sur ce projet sont :

- ♦ Alexanne CANAL = alexanne.borgo@gmail.com 06.83.68.04.87
- ♦ Mélanie BLEICHER = melanie.bleicher@yahoo.fr 06.70.44.18.36
- Sarah GROSCLAUDE = gsarah.garis@orange.fr 07.86.05.40.57

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez besoin de plus de précisions. Il s'agit là d'une première prise de contact, nous ferons une réunion d'informations aux parents concernés début octobre.

5 - Programme National des Ponts

Les ponts sur les routes départementales et communales feront très prochainement l'objet d'examens en vue de devoir réaliser éventuellement des travaux.

6 - Vente de bleuets lors de la Cérémonie du 08 mai 2022

Les jeunes du Conseil Municipal des jeunes ont procédé à la vente de bleuets et ils ont ainsi collecté 81,74 € au profit de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants). Félicitations et remerciements à ces jeunes qui se sont déjà mis au service des autres! En collectant pour le Bleuet de France, vous venez en aide à ceux qui ont combattu pour la France et qui ont souffert en son nom.

7 – Elections législatives

- Dimanche 12 juin de 8 h à <u>18 h</u>
- b Dimanche 19 juin de 8 h à 18 h



ATTENTION A L'HEURE DE FERMETURE DU BUREAU DE VOTE = 18 h

8 – Prochains Conseils Municipaux

- Mardi 08 juin 2022 à 20 h
- Mardi 12 juillet 2022 à 20 h
- Mercredi 07 septembre 2022 à 20 h



Découvrez le Maroc et la Roumanie!

Voyages culturels ou randonnées : coordonnées de guides

Maroc : Ait Tadrart Abdou

2 00212 (0)6 68 961 371

Roumanie: Garnier Pascal

2 0040 748 355 859

⊠ tara.autentica@gmail.com

Pour plus de renseignements, contactez

Philippe CLERC au 03.84.29.39.69

Une rose un espoir

La 14^{ème} édition « Une rose un espoir » s'est tenue samedi 30 avril dans la commune.

Après 6 mois de préparation, les motards étaient de retour pour la distribution annuelle de roses en échange d'un don minimum de 2 €.

Le but étant de collecter des fonds au profit de la lutte contre le cancer en partenariat avec le comité du Territoire de Belfort de la Ligue contre le cancer et l'hôpital Nord Franche-Comté. Ces dons sont ensuite reversés au Centre Hospitalier pour soutenir l'acquisition de matériel médical servant au dépistage du ganglion sentinelle.

Cette année, 35 motos ont sillonné 32 villages du Territoire de Belfort et vendu 15 600 roses.

La Ligue contre le cancer s'est ainsi vue remettre un joli chèque d'un montant de <u>30.745</u> €.

Merci les motards, merci à tous!

ENQUETE AUPRES DES USAGERS SUR LE COMMERCE DE GIROMAGNY

Engagée dans une stratégie de redynamisation de son centre-bourg, la Commune de Giromagny doit prendre en compte les enjeux de revitalisation commerciale. Du fait de son rôle de centralité pour la partie nord du territoire et en qualité de ville principale de la Communauté de Communes elle souhaite associer les communes du bassin de vie à la réflexion.

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la commune bénéficie d'une assistance du groupe Pivadis, prestataire de la Banque des Territoires, dans l'élaboration du diagnostic du contexte commercial.

A cette occasion, une enquête est menée auprès des usagers et habitants du territoire, afin de mieux connaître meurs pratiques et leurs attentes vis-à-vis des commerces du centre-ville de Giromagny.

Le questionnaire est ouvert jusqu'au 20 juin 2022 sur le site suivant :

https://fr.research.net/r/GIROMAGNY

également disponible dans les « actualités » du site de Giromagny.

DECHETERIE MOBILE

Lundi 20 juin de 12 h à 19 h

Parking à l'arrière du stade



DECHETERIE FIXE ETUEFFONT Horaires d'été

Lundi : fermé du mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Samedi : non stop de 9 h à 18 h

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

VIDE GRENIER de l'Association Sportive de Rougegoutte	Dimanche 12 juin de 7 h à 17 h Rue du Commerce et Place Daudet
CONCERT des ELEVES de l'ECOLE de MUSIQUE	Mercredi 22 juin à 18 h à l'église de Rougegoutte
FÊTE de la MUSIQUE	Samedi 25 juin à partir de 15 h à l'ancien presbytère et à l'église
FÊTE CHAMPÊTRE	Samedi 09 juillet à partir de 17 h 30 à la zone de Loisirs
Accueil des nouveaux arrivants	Samedi 17 septembre à 10 h en Mairie
Baeckoff de la Rouge Bruyère	Samedi 08 octobre à 20 h à la Salle Communale de la Cité
FRITURE de l'Association Sportive de Rougegoutte	Samedi 29 octobre à 20 h à la Salle Communale de la Cité
Repas des Aînés	Samedi 12 novembre à 12 h à la Salle Communale de la Cité
BEAUJOLAIS NOUVEAU	Samedi 19 novembre de 14 h à 20 h Dimanche 20 novembre de 10 h à 13 h à l'ancien Presbytère
LOTO de l'ASR	Samedi 26 novembre à 20 h à la Salle Communale de la Cité
FETE de SAINT-NICOLAS	Lundi 5 décembre à partir de 18 h 30 Au centre du Village
CONCERT DE NOËL DE LA CHORALE « A Croch'chœur » 4 voix mixtes et solistes	Vendredi 16 décembre à 20 h 30 Samedi 17 décembre à 17 h 00 Dimanche 18 décembre à 17 h 00 Eglise de Rougegoutte
MARCHE de NOËL	Samedi 17 décembre de 14 h à 20 h et Dimanche 18 décembre de 10 h à 20 h Rez-de-chaussée de la Mairie et Restauration scolaire
REVEILLON de la Rouge Bruyère	Samedi 31 décembre à partir de 20 h à la Salle Communale de la Cité
CÉRÉMONIE DES VOEUX	Samedi 07 janvier à la Salle Communale de la Cité



ROUGEGOUTTE

samedi 25 juin 2022

presbytère

14h30: groupe musique actuelle

élèves de l'école de musique

15h15: musique traditionnelle

élèves de l'école de musique

16h30: RPS

groupe de musique actuelle

17h00: Orchestre Musique Latine

de l'école de musique

église

17h30: chorale A Croch' Chœur

de la Rosemontoise

presbytère

18h30: Les Échos du Rosemont

de la Rosemontoise

19h00: Orchestre d'Harmonie

de la Ville de Giromagny

20h00: en cours de programmation











buffet - buvette - restauration



